



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/17/Corr.1
12 novembre 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-huitième réunion
Rome, 20-22 novembre 2002

Corrigendum

**AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUD
POUR L'ANNEE 2002**

Ce corrigendum est émis pour :

- **Ajouter** 627 000 dans la colonne "Montant recommandé \$US" **dans** le Tableau 1 pour le projet intitulé "Assistance technique pour les réductions de BM et la formulation de stratégies régionales d'élimination dans les pays à faible volume de consommation en Afrique".
- **Remplacer** le paragraphe 32 **par** le suivant :

32. Le Secrétariat du Fonds a reçu des lettres officielles, confirmant l'engagement des Gouvernements des pays visés à l'article 5 concernés de réduire de 20% leur consommation de bromure de méthyle d'ici 2005, sans autre assistance du Fonds multilatéral. Par conséquent, le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet mentionné en rubrique, au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1.
